

COMPTE RENDU · SYNTHÈSE - WORLD CAFÉ
Restitution croisée des ateliers world café & synthèse des thèmes transversaux
 NEC Local Hautes-Alpes · Mercredi 10 juin 2026 · 12h00-13h00

Date	Mercredi 10 juin 2026
Séquence	Restitution (12h00-13h00)
Lieu	Hôtel du Département, Gap — table 1
Animatrice	<i>Facilitation et restitution synthèse ateliers : Audrey Rousselle (DéFiCoop Ingénierie)</i>
Captation	Dicte.ai — CR harmonisé ABN
Référence marché	Département des Hautes-Alpes n° 2026-FCS-TNRC-0027 · Prestation B

La séquence de restitution a réuni l'ensemble des participants (tables 1 à 4) après le world café. Chaque animatrice a présenté les trois actions prioritaires issues de sa table. Audrey Rousselle a ensuite mis en perspective ces restitutions avec les cinq thèmes transversaux identifiés lors des six ateliers territoriaux des cycles 1 et 2 (mai-juin 2026). Cette mise en résonance a permis de mesurer la convergence entre les productions du NEC et les travaux préparatoires.

1. Restitution croisée des quatre tables world café

Les animatrices de chaque table ont présenté à tour de rôle les plans d'action collectivement formulés lors du Tour 4 (consolidation). L'ordre de passage suivi : T1 Collecte & gisements, T2 Logistique & reconditionnement, T3 Distribution & bénéficiaires, T4 Formation & médiation numérique.

Table	Thème	Actions prioritaires issues de la restitution
T1	Collecte & gisements	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer un label filière assorti d'une charte (engagements données, effacement certifié, habilitation des réceptionneurs) pour sécuriser et motiver les donateurs — particuliers, collectivités, entreprises. 2. Constituer un réseau avec une « tête de réseau » identifiable : point d'entrée unique pour les entreprises souhaitant orienter leur flux matériel vers la filière solidaire. 3. Uniformiser les process d'accueil, de

T2		<p>diagnostic et d'orientation du matériel (vers reconditionneur ou déchetterie) ; désigner des points de collecte de proximité (mairies, lieux déjà fréquentés) avec attention portée au stockage intermédiaire.</p>
	Logistique & reconditionnement	<p>4. Démarrer sur les acteurs et flux existants (ressourceries, tournées déjà en place) ; définir 2-3 lieux de stockage structurants sur le département + points intermédiaires pour les vallées.</p> <p>5. Expérimenter à l'échelle départementale avec les communautés de communes, ressourceries et structures d'insertion ; différencier logistique entrante (collecte) et logistique sortante (distribution post-reconditionnement).</p> <p>6. Élargir progressivement à des transports alternatifs (mécénat d'entreprise, retours à vide, covoiturage bénévole) pour couvrir les zones alpines isolées.</p>
T3	Distribution & bénéficiaires	<p>7. Concevoir un parcours usager simplifié accessible à tous les publics (précaires et non précaires) ; deux modalités coexistantes — don solidaire ET vente à prix solidaire — pour assurer un modèle économique viable.</p> <p>8. Mettre en place une plateforme / catalogue accessible aux professionnels prescripteurs pour orienter les bénéficiaires et suivre les demandes ; intégrer une cartographie des partenaires et des lieux de médiation.</p> <p>9. Créer ou abonder un Fonds de solidarité numérique permettant la prise en charge pour les publics les plus précaires ; associer la remise matérielle à un accompagnement numérique (lien avec T4).</p>
T4	Formation & médiation numérique	<p>10. Co-construire un kit de remise du matériel reconditionné (papier + favoris navigateur) : prise en main, fiches pratiques, annuaire de la médiation numérique locale, calendrier d'ateliers.</p> <p>11. Organiser des campagnes de dons / ventes solidaires collectives avec présence d'un médiateur numérique pour diagnostic</p>

rapide et prise de rendez-vous individuels.

12. Mettre en place un label filière avec logo de reconnaissance commun aux lieux de reconditionnement et de médiation ; déployer une formation tous azimuts (bénéficiaires, accompagnants sociaux, enseignants) et une charte d'utilisation.

1.1 Observations exprimées en plénière

- Unanimité sur la convergence entre les quatre tables autour de trois objets transversaux : le label / logo de confiance, la coordination en réseau, et l'articulation reconditionnement-médiation.
- La question du modèle économique, volontairement laissée de côté dans le world café, est renvoyée explicitement à la table ronde financeurs de l'après-midi.
- Un participant a souligné que donner son flux à une filière solidaire reste trop coûteux pour une entreprise faute d'interlocuteur unique et de logistique fluide — l'enjeu de la « tête de réseau » est central.
- Invitation faite aux participants à dessiner le logo de la filière sur la nappe prévue dans le hall, dans l'esprit d'une identité visuelle partagée.

« Le matériel collecté ici doit être réemployé ici au bénéfice des habitants. C'est une thématique qui fait partie de l'identité du territoire.

»

— Audrey ROUSSELLE— synthèse thèmes transversaux

2. Cinq thèmes transversaux issus des ateliers territoriaux

Audrey Rousselle a présenté la mise en résonance des productions du NEC avec les résultats cumulés des six ateliers territoriaux des cycles 1 (19-20 mai) et 2 (1-3 juin 2026), conduits auprès de 18 acteurs dans les trois territoires du département.

Thème 1 — Le circuit court comme principe fondateur

La collecte, le reconditionnement et la distribution doivent s'inscrire dans une boucle locale. Le matériel capté sur le territoire bénéficie aux habitants de ce même territoire. Ce principe, mentionné spontanément dans tous les ateliers, fonde l'identité de la filière et la distingue des filières commerciales nationales.

Thème 2 — Des pratiques mutualisables, pas un départ de zéro

Les structures du réseau naissant possèdent déjà des méthodes, des outils et des savoir-faire : procédures de reconditionnement (Environnement & Solidarité / La Miraille), accompagnement numérique de terrain (La Petite Ourse, médiateurs France Service), ressources pédagogiques. La filière doit d'abord mettre en commun ce qui existe avant de créer du neuf.

« Les structures du réseau ne partent pas de zéro. Chacun apporte des méthodes, des outils, des savoir-faire qui circulent déjà ou qui peuvent circuler. »

— Audrey Rousselle

Thème 3 — La coordination : principe acquis, modalités à préciser

L'ensemble des acteurs rencontrés en atelier reconnaît l'utilité d'une coordination territoriale dédiée. C'est un acquis de la démarche. Ce qui reste à construire : les modalités concrètes (rattachement institutionnel, compétences, périmètre géographique). La fiche de poste du coordinateur ou de la coordinatrice itinérant·e, coconstruite lors des ateliers, constitue la base de travail.

Thème 4 — La ruralité alpine comme atout coopératif

Loin d'être un obstacle, le caractère rural et de montagne du territoire a historiquement favorisé les pratiques de réseau, de réciprocité et de coopération public-privé dans les Hautes-Alpes. Les habitudes de travail inter-institutionnel sont un terrain favorable à la structuration de la filière.

Thème 5 — Un double portage institutionnel rare

L'engagement conjoint du Département des Hautes-Alpes et de l'État (via la Préfecture) constitue une configuration exceptionnelle, confirmée par les témoignages des partenaires du sud de la région. Ce double portage institutionnel est un facteur de crédibilité et de durabilité pour le collectif qui répondra à l'appel à projets.

« C'est une chance qu'on a d'avoir ce partenariat institutionnel. Nos partenaires du sud et la Banque du Numérique peuvent en témoigner : c'est rare sur les autres territoires. »

— Audrey Rousselle

3. Convergences entre world café et ateliers territoriaux

Points de convergence forte

- Le label / logo de confiance : réclamé par les quatre tables et déjà identifié dans tous les ateliers territoriaux comme condition de confiance des donateurs et des bénéficiaires.
- La coordination en réseau : validée unanimement ; reste à désigner le « qui » et le « comment ».
- L'articulation reconditionnement-médiation numérique : inscrite comme évidence dans les ateliers, confirmée et approfondie par la table 4 au NEC.
- Les pratiques d'Environnement & Solidarité / La Miraille (procédures reconditionnement) et de La Petite Ourse (hub de proximité Centre-05) citées en référence dans plusieurs tables.

- L'impulsion institutionnelle conjointe Département / État : facteur de légitimité reconnu par les acteurs présents.

Points apparus ou approfondis au NEC (non couverts en ateliers)

- La prise en main à distance (type TeamViewer) comme composante du Service Après Don — nouvel élément opérationnel à intégrer.
- La question de la connectivité (accès Internet à domicile) comme pré-requis à l'utilité du matériel distribué.
- Le secteur privé (FACE 05, Cash Express, Caisse d'épargne, BTP05, Chambre des métiers, Digitalp) : présence et intérêt confirmés pour la collecte — à formaliser dans la gouvernance.
- La participation de l'Éducation nationale (formation des enseignants, éducation aux médias) comme nouveau partenaire à intégrer dans la filière.
- Le logo comme objet de cohésion symbolique : l'affiche « Dessine ton logo » a suscité une adhésion collective inattendue.